



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2011

### **1 - Examen de déclarations d'intention d'aliéner**

Aucune DIA en cours.

### **2 - Compte administratif du budget principal**

Rappel : les comptes administratifs sont l'enregistrement de toutes les dépenses et de toutes les recettes de la section de fonctionnement et d'investissement de l'exercice écoulé.

Andrée Gauthier présente les grandes lignes des comptes de l'année 2010 : Pour le CA fonctionnement, les dépenses totales s'élèvent à 653 293.60 €, et les recettes totales de fonctionnement à 840 141.75 € ce qui permet de dégager un excédent de fonctionnement de 186 848 .16 € ; compte tenu des excédents cumulés antérieurs, le résultat net de clôture fin 2010 se monte à 694 691.84 €. La section d'investissement présente pour l'exercice 2010 un besoin de financement de 337 851.05 €, ce chiffre tient compte des dépenses et recettes restant à réaliser, le résultat global de clôture fin 2010 se monte à 356 851.05 €.

A l'issue de la présentation, Monsieur le Maire se retire et le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif de la commune.

### **3 – Compte administratif du budget d'assainissement**

Andrée Gauthier présente le compte administratif du service d'assainissement ; pour la section exploitation, les dépenses s'élèvent à 28 755.44 € y compris les dotations aux amortissements, et les recettes s'élèvent à 86 372.06 € ce qui permet de dégager un excédent de fonctionnement pour l'exercice 2010 de 57 616.62 € ; compte tenu de l'excédent de fonctionnement 2009 de 190 234.45 €, le résultat de clôture fin 2010 se monte à 247 851.07 €.

La section d'investissement présente un excédent 2010 de 8 960.98 € et un résultat net de clôture de 273 245.88 €.

Ces excédents permettront d'autofinancer de futurs travaux d'assainissement.

A l'issue de la présentation, Monsieur le Maire se retire et le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget d'assainissement.

### **4 – Compte administratif du budget du lotissement de la ZAC de Blaceret**

Andrée Gauthier présente le compte administratif : uniquement des dépenses d'achats de terrain et de frais d'études pré-opérationnelles.

Le montant des achats de terrains pour la zone d'activités s'élève à 74 309.29 €, frais de notaire inclus et 325.00 € d'études..

A l'issue de la présentation, Monsieur le Maire se retire et le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif de la ZAC de Blaceret

**5 – Demande de subvention** pour l'école élémentaire concernant une activité de théâtre pour les enfants soit 2000.00 € pour un budget total de 2800.00 €.

Résultat du vote après discussion : 10 voix pour, 1 voix contre.

**6 - Demande de subvention** pour l'école élémentaire à verser à l'USEP, assurance obligatoire afin de permettre les rencontres inter-écoles soit 252.00 € qui représentent 1/3 des cotisations.

Résultat du vote après discussion : 9 voix pour, 1 abstention, 1 voix contre.

## COMMISSIONS

**Communication** : Bulletin municipal en préparation pour fin mai 2011,  
Et une réorganisation par la Sté ACTI du site internet de la commune est en cours.

**Ecoles** : Claudie Desmure informe qu'une réunion avec le personnel des écoles est programmée pour le 21 février 2011.

Paule N'Tsama soulève le manque de temps pour les enfants à finir leur dessert lors des repas.

**Travaux église** : Jean-Pierre Bermond informe de la fin des travaux et le réaménagement de l'église peut être envisagé pour début mars 2011.

**Travaux aire de loisirs** : l'avancement des travaux suit son cours normal, pas d'observation particulière.

**Tri sélectif** : Jean-Jacques Sandrin informe qu'un sondage donnait 18 % de refus de tri sélectif, ce chiffre est maintenant de 8%

**Bibliothèque** : Une semaine « poésie » est programmée en mars 2011.

**Divers** : Martine Morion précise qu'une carte touristique élaborée avec la commission « Culture » de la communauté de communes sera bientôt terminée.

Le congrès des pompiers aura lieu à Arnas le 11 mars 2011.

**Syder** : André Serré informe que la dette de Numéricâble sera sans doute abandonnée par le Syder, et insiste sur le fait de budgétiser au plus vite nos prévisions de dépenses car un resserrement du montant des subventions futures est à prévoir. Le taux de 65% des subventions est ramené à 45%.

**Réforme territoriale** : Joël Lefort informe qu'une réorganisation des communautés de communes avec regroupement est en discussion. Les maires de St Julien et Blacé continuent de participer aux réunions du groupe de réflexion avec les maires des communes voisines, la Communauté de Communes Beaujolais Nizerand Morgon, Jarnioux et Ville sur Jarnioux.

Le Préfet organisera à Villefranche le jeudi 10 février une réunion de concertation avec tous les maires de la circonscription.